

Objectif

Lettre d'information
économique

AFRIQUE

N° 252– mars/avril/mai 2025

Les titres à la une

Afrique centrale: Réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de la CEMAC et de la France

Afrique de l'Est: Des prévisions de croissance en baisse pour 2025 dans la région, selon le FMI

Afrique de l'Ouest: L'UEMOA enregistre une bonne évolution de l'activité en mars 2025

Afrique Australe: Droits de douane américains - Des impacts commerciaux non négligeables mais concentrés sur le Lesotho et l'Afrique du Sud

LE CHIFFRE À RETENIR

-0,3 pt

C'est la révision à la baisse, en avril, des prévisions de croissance du FMI pour 2025, établies à 4,9 % pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien

Table des matières

FOCUS	4
Conjoncture.....	4
Environnement des affaires	15
Projets et financements.....	18
Secteurs d'activités	20
Energies et matières premières.....	20
Industrie, transports et services	23
Contacts.....	26

FOCUS

Retour sur la réunion à Paris des Ministres et des Gouverneurs de la CEMAC et de la France

Le 17 avril 2025, les ministres de l'Economie et des Finances, les présidents des institutions et les gouverneurs de banques centrales de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la France se sont réunis à l'invitation de Éric Lombard, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et d'Iván Bacale Ebe Molina, ministre équato-guinéen des Finances et président du Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale.

Les participants ont réaffirmé leur attachement à la solidarité régionale face aux chocs multiples auxquels ils sont confrontés. Un accent particulier a été mis sur l'importance d'une meilleure intégration économique régionale, perçue comme un levier essentiel de solidarité et de développement.

Les participants ont rappelé l'importance d'œuvrer à une croissance économique soutenable et inclusive, notamment en assurant la mise en œuvre des décisions prises lors de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC en décembre 2024 à Yaoundé. Les discussions ont également porté sur la bonne mise en œuvre des programmes appuyés par le FMI, et la conclusion de nouveaux programmes dans la zone afin d'accompagner la consolidation budgétaire et la mise en œuvre des réformes, d'assurer la viabilité de leurs finances publiques et de renforcer davantage les réserves de change de la zone.

Cette réunion marque un engagement renouvelé en faveur d'une coopération étroite entre la zone CEMAC et la France pour une croissance économique plus forte et inclusive.



Conjoncture

Afrique subsaharienne – Ralentissement de la croissance et pressions financières accrues en 2025, selon le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé en avril ses prévisions de croissance pour l'Afrique subsaharienne en 2025, à 3,8 %, contre 4,2 % au mois d'octobre 2024. Cette révision intervient dans un contexte mondial marqué par une incertitude persistante, conséquence notamment de la guerre commerciale initiée par les Etats-Unis et de la suspension de l'aide bilatérale américaine. Si l'impact direct de ces tensions commerciales sur le continent devrait rester limité, la baisse des prix des matières premières qu'elle a entraîné pourrait en revanche avoir des conséquences importantes, en particulier pour les économies fortement dépendantes des exportations d'hydrocarbures, comme l'Angola ou le Nigeria. Dans les « [Perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne](#) (REO 2025), le FMI souligne l'hétérogénéité des dynamiques de croissance en Afrique subsaharienne. Le FMI souligne par ailleurs la préoccupation majeure que représente désormais le besoin de financement externe pour de nombreux pays de la région. La montée de l'aversion au risque parmi les investisseurs internationaux a en effet entraîné une hausse significative des coûts d'emprunt, rendant l'accès aux capitaux plus difficile. Dans ce contexte tendu, le Fonds réaffirme son engagement à soutenir les pays les plus vulnérables, en leur offrant des financements à faible coût et en les accompagnant dans la mise en œuvre de leurs réformes budgétaires et structurelles. L'objectif est de renforcer leur résilience face aux chocs externes et de favoriser une croissance inclusive, durable et mieux répartie.

Afrique centrale – Comité de politique monétaire : la BEAC abaisse ses taux directeurs

La BEAC a décidé d'abaisser le 24 mars 2025 le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) de 50 points de base (pdb), passant de 5,00 % à 4,50 %, lors du Comité de Politique Monétaire de la BEAC réuni en session ordinaire à Malabo en Guinée Equatoriale. Le taux de la facilité de prêt marginal (TPFM) a également été abaissé de 75 pdb, passant de 6,75 % à 6,00 %. Le taux de facilité de dépôt et les coefficients des réserves obligatoires sur les exigibilités à vue et sur les exigibilités à terme restent néanmoins inchangés, toujours fixés à respectivement 0,00 %, 7,00 % et 4,50 %. Cette décision est motivée par des signaux positifs au niveau international avec une stabilisation de la

croissance économique, la baisse continue de l'inflation et l'assouplissement des politiques monétaires des banques centrales des plus grandes économies. Au niveau régional, la baisse de l'inflation projetée à 2,9 % pour 2025 (soit une valeur inférieure au seuil de convergence fixé à 3 %) contre 4,1 % en 2024 et le renforcement de la position extérieure de la monnaie, ont également été pris en compte, selon la BEAC.

Afrique de l'Est – Révision des prévisions de croissance du FMI pour 2025

En avril 2025, le FMI a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien en 2025, à +4,9 % (soit -0,3 pt par rapport aux dernières prévisions d'octobre 2024). Cette révision s'explique principalement par la nouvelle donne américaine, affectant particulièrement les pays les plus exposés aux marchés et aux financements américains, comme Madagascar (-0,7 pt) et, dans une moindre mesure, le Kenya (-0,2 pt). Des facteurs internes pèsent également, en particulier au Burundi (-1,7 pt) en l'absence de mise en œuvre de l'agenda de réformes et en Ouganda (-1,3 pt) alors que la production pétrolière ne démarrerait partiellement qu'en 2026. La révision à la baisse de la croissance mauricienne (-1,0 pt) s'explique à la fois par une forte exposition commerciale au marché américain et à une consolidation budgétaire significative.

Afrique Australe – Droits de douane américains: impacts commerciaux non négligeables, concentrés sur le Lesotho et l'Afrique du Sud

Le 2 avril 2025, le président américain a annoncé de nouveaux droits de douane particulièrement élevés pour les pays d'Afrique australe, avant d'en retarder l'application pendant 90 jours le jour-même de leur entrée en vigueur. Les droits de douane additionnels, qualifiés à tort de « réciproques », devaient frapper les pays d'Afrique australe à des niveaux divers : de 10% pour l'Eswatini (nouveau plancher imposé au niveau mondial) à 50% pour le Lesotho, et 30% pour l'Afrique du Sud. L'industrie automobile et les secteurs de l'acier et de l'aluminium, déjà taxés droits de douane additionnels de 25%, devaient être épargnés, et d'autres produits essentiels pour les Etats-Unis (énergie, pharmacie, cuivre, or, semi-conducteurs et certains minéraux critiques) ne devaient être taxés qu'à hauteur de 10%. S'ils sont appliqués, ces droits de douane frapperont de plein fouet le Lesotho (dont, ces cinq dernières années, près de 30% de ses exportations étaient à destination des Etats-Unis) et, dans une moindre mesure, l'Afrique du Sud (dont 7,5% de ses exportations sont destinés aux Etats-Unis). Les observateurs anticipent néanmoins des impacts majeurs sur le secteur manufacturier sud-africain, et notamment dans l'industrie automobile (17%

des exportations à destination des Etats-Unis) et les secteurs de l'acier et de l'aluminium (13% du total).

Afrique de l'Ouest - L'UEMOA enregistre une bonne évolution de l'activité en mars 2025

Selon le dernier [bulletin mensuel des statistiques de la BCEAO](#), les principaux indicateurs d'activité de l'UEMOA ont enregistré une hausse en mars 2025. L'indice de la production industrielle a progressé de 13,7 % en glissement annuel (g.a.) tandis que les indices du chiffre d'affaires dans le commerce et les services marchands ont augmenté respectivement de 2 % et 4,8 % en g.a. L'indicateur moyen du climat des affaires est ressorti à 101, au-dessus de sa tendance de longue période (100), traduisant un maintien de la confiance des chefs d'entreprise sur l'orientation favorable de la conjoncture. Il est toutefois en légère baisse, de -0,4 point en g.a, reflétant notamment les diminutions des scores de 4 pays de l'Union, dont les plus fortes concernent la Côte d'Ivoire (-1,3 en g.a) et le Mali (-1) ; le Niger (+1,3) et le Sénégal (+1,9) étant les pays ayant enregistré les plus importantes hausses de leurs scores tandis que celui du Bénin est resté stable. Enfin, le taux d'inflation au sein de l'UEMOA a légèrement augmenté, de 0,1 point de pourcentage (p.p) par rapport à février pour s'établir à +2,2 % en g.a en mars 2025, du fait des prix des produits alimentaires et boissons non-alcoolisées, dont la contribution à l'inflation est passée de 1,7 p.p le mois précédent à 1,9.

Afrique du Sud - L'adoption dans un contexte chaotique du budget pour l'exercice 2025/26, menace la survie du gouvernement d'unité nationale

Le gouvernement d'unité nationale (GNU) fait face à sa première crise majeure depuis que le budget pour l'exercice 2025/26 a été voté sans le soutien de la Democratic Alliance (DA), deuxième parti de la coalition gouvernementale. Le ministre des Finances, Enoch Godongwana, avait présenté devant le Parlement le 12 mars dernier, son premier projet de budget pour l'exercice 2025/26 du gouvernement d'union nationale (GNU) dans un contexte difficile, après un report d'un mois et demi dû à des désaccords entre les partis de la coalition. La *Democratic Alliance* (DA), deuxième parti du pays et membre de la coalition gouvernementale, s'opposait notamment à la hausse de 2 points de TVA proposée par l'ANC, privilégiant des mesures d'économies. Bien qu'allégée (hausse d'un point étalée sur deux exercices), la hausse de la TVA a été maintenue. Le ralliement de petits partis, en particulier d'Action SA, a permis à l'ANC de se passer des votes de la DA, et le texte a été adopté avec une faible majorité (194 voix contre 182). La DA, qui a intenté une action en justice sur les modalités de cette adoption, menace ouvertement de quitter le GNU. Dans une tentative d'apaisement, l'ANC, qui reproche à la DA une posture d'opposition permanente, a lancé une vague

de concertations avec l'ensemble des partis représentés au Parlement. L'adoption du cadre budgétaire ne constitue qu'une première étape du processus qui comprend : i) l'adoption du *Division of Revenue Bill*, qui doit répartir les ressources entre les administrations nationale, provinciale et locale, prévue le 6 mai 2025 mais qui a été reportée; ii) l'*Appropriation Bill*, qui détaille l'allocation des fonds aux départements et programmes spécifiques, qui doit être approuvé avant le 10 juin.

Cameroun – Fitch maintient la note souveraine à long terme à "B", assortie d'une perspective négative

L'agence de notation financière Fitch Ratings a [confirmé](#) le 09 mai 2025 la note souveraine du Cameroun à long terme à "B", avec une perspective négative. Fitch projette un taux de croissance de 3,9 % en 2025 et 4,1 % en 2026, portée par les secteurs de l'agriculture, de la construction et la mise en service de projets d'infrastructure et d'électricité. L'agence de notation salue également les efforts concernant la gestion de la dette publique, qui devrait diminuer à 40 % en 2026 après avoir atteint 41,7 % en 2024, une projection nettement inférieure à la médiane prévue pour les pays notés "B" (50,6 %). Le déficit du compte courant devrait également diminuer et se stabiliser autour de 3 % du PIB en 2025 et 2026, grâce un prix élevé du cacao et une augmentation des exportations agricoles. Néanmoins, Fitch prévient que les tensions politiques ou les défis sécuritaires pourraient conduire à une dégradation de la note. Le 21 mars 2025, Standard & Poor's Global Ratings avait également [confirmé](#) une notation B-/B, mais avec des perspectives stables.

Erythrée – S&P place l'Érythrée dans la catégorie de défaut, les perspectives restent négatives

S&P Global Market Intelligence a réhaussé les notes de risque de défaut à court et moyen terme de l'Erythrée passant respectivement de 55 à 75/100 et de 70 à 75/100. Ces scores la placent désormais dans la catégorie « Défaut – Accumulation d'arriérés d'intérêts », avec des perspectives toujours jugées négatives. Cette dégradation reflète une situation de liquidité externe critique, marquée par une grave pénurie de devises et une dette extérieure équivalente à 48,5 % du PIB en 2023. Cette vulnérabilité est accentuée par un taux d'intérêt fixe et une forte dépendance aux exportations minières (zinc, cuivre, or), sensibles aux fluctuations des prix mondiaux.

Gabon – Hausse de 3,2 % de l'excédent de la balance commerciale en 2024

En 2024, la balance commerciale du Gabon a enregistré un excédent de 4 091 Mds FCFA, en hausse de 3,2 % par rapport à 2023. Les exportations ont été portées à

6 310 Mds FCFA contre 5 937 Mds FCFA en 2023 (+6,5 %). Cette hausse s'explique par les bonnes performances des ventes de pétrole brut qui représentent près de 70 % des exportations du Gabon, et des produits de rente (+23,4 %). En parallèle, les importations ont également augmenté passant de 1 973 Mds FCFA en 2023 à 2 220 Mds FCFA en 2024 (+12,5 %). Cette hausse est tirée tout particulièrement par les importations de biens intermédiaires (+30,9 %), en lien avec les différents projets d'infrastructures lancés par le Président de la Transition.

Gabon – Moody's estime que le reprofilage de la dette constitue un cas de défaut

Dans un contexte budgétaire et d'endettement préoccupant, l'État gabonais a conclu en avril 2025 l'opération Mouele, avec pour objectif principal de réduire la charge de la dette à court terme. L'opération se décompose en 3 sous-opérations : le reprofilage de 592 Mds FCFA de dette intérieure, la titrisation de 473 Mds FCFA de dettes bancaires hors-marché et la mobilisation de 338 Mds FCFA de nouvelles ressources. L'opération Mouele, en rallongeant la maturité moyenne de la dette gabonaise, permettra ainsi de réduire la charge de la dette d'environ 1,4 % du PIB en 2025 et de 0,8 % en 2026. Selon Moody's, cette opération constitue un cas de défaut car elle intervient alors que le risque de paiement à court terme est élevé et qu'elle se traduit par des pertes financières pour les investisseurs. Au contraire, pour Fitch Ratings, l'opération ne constitue pas un cas de défaut car l'opération n'avait pas pour but d'éviter un défaut de paiement imminent. Si elle réagit plus favorablement que Moody's à l'opération Mouele, l'agence Fitch ne lève toutefois pas ses inquiétudes concernant la dette gabonaise, qui maintient la note 'CCC'.

Ghana – La note de crédit du Ghana relevée à « CCC+ » par S&P dans le cadre des réformes de l'or et de la restructuration de la dette

[L'agence de notation S&P Global Ratings a relevé la note souveraine en devises du Ghana, la faisant passer de Défaut sélectif \(SD\) à CCC+](#), saluant ainsi les efforts de redressement économique menés, tandis que les autres notations ont été maintenues. Cela reflète une confiance renouvelée des investisseurs, dans un contexte de progression notable dans la restructuration de la dette extérieure et de stabilisation macroéconomique. S&P souligne les réformes budgétaires importantes engagées dans le Budget 2025, dont la modification de la loi sur la gestion des finances publiques et la création d'un conseil fiscal indépendant. Les notes pourraient être relevées dans les prochains mois si le Ghana progresse dans la stabilisation des finances publiques, l'accumulation des réserves de changes et la réduction du service de la dette.

Guinée Équatoriale - Le PIB par habitant en baisse depuis 2008 selon un rapport de la Banque mondiale

Dans un rapport sur les principales tendances économiques de Guinée équatoriale [publié](#) le 4 mars 2024 (« Mémoire économique sur la Guinée équatoriale – Jeter les bases d’une croissance renouvelée, plus diversifiée et plus inclusive »), la Banque mondiale note une diminution du PIB par habitant de 60 % en 15 ans (notamment en raison de la baisse de la production pétrolière) passant de 14 223 USD en 2008 à 5 506 USD en 2023, alors qu’il avait augmenté de 40 % entre 1996 et 2004. Le PIB par habitant pourrait encore chuter jusqu’à 2 379 USD d’ici 2050, soit une baisse de 50 % en comparaison à 2024. Le pays reste très dépendant des recettes pétrolières, qui représentaient en 2023 près de 80 % des revenus de l’Etat. Pour réduire cette dépendance, le rapport préconise la réduction des barrières à l’entrée sur le marché (notamment la simplification des procédures bureaucratiques), le renforcement de la gouvernance et la transparence, en particulier dans la gestion des entreprises publiques, et l’amélioration durable du climat des affaires pour favoriser l’arrivée de nouveaux investisseurs.

Guinée Équatoriale - Première notation financière auprès de Bloomfield Investment

L’agence de notation Bloomfield Investment Corporation a procédé à la première notation souveraine en monnaie locale de la Guinée équatoriale. L’agence, spécialisée dans la notation financière des pays africains en monnaie locale, a attribué à long terme la note de « BBB » et à court terme la note « A2 », toutes deux assorties d’une perspective stable. L’agence a ainsi classé la Guinée équatoriale dans la catégorie « Investment Grade », traduisant une bonne capacité à honorer ses engagements financiers, malgré un contexte macroéconomique incertain marqué par une croissance de -5,8 % en 2023. En effet, Bloomfield rappelle que le pays a été particulièrement touché par la mauvaise performance du secteur pétrolier, illustrant la nécessité du pays de se diversifier pour réduire cette forte dépendance aux hydrocarbures. Sur la période 2018-2023, les hydrocarbures constituaient près de 34 % du PIB, 81 % des recettes budgétaires et 94 % des exportations. La Guinée équatoriale est le second pays de la CEMAC après la RCA à obtenir une notation de la part de Bloomfield..

Madagascar – Visite d’État du Président Emmanuel Macron

Le Président Macron s’est rendu en visite d’État à Madagascar le 23 avril 2025. A cette occasion, l’avenant n°3 au contrat de concession du projet de barrage hydroélectrique de Volobe (120 MW) a été signé entre le Ministre malgache de l’énergie et des

hydrocarbures (MEH) et la Compagnie générale d'hydroélectricité de Volobe (CGHV). Un pacte des actionnaires de la CGHV a également été conclu, officialisant l'entrée d'EDF dans le capital à hauteur de 37,5 %, aux côtés d'Axian (37,5 %) et Africa 50 (25 %). L'État malgache (via le Fonds Souverain Malagasy SA) a vocation à intégrer le capital à hauteur de 20 % à la clôture financière du projet. Selon CGHV, les appels d'offres relatifs au projet seront prochainement lancés.

Mauritanie – Accord au niveau des services sur la 4e revue MEDC/FEC et la 3e revue FRD

Les services du FMI et les autorités mauritaniennes sont [parvenues](#) à un accord, début mai, sur la 4^e revue des programmes économiques en cours au titre du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) et de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), ainsi que sur la 3^e revue au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Sous réserve de l'approbation des revues par le Conseil d'administration du FMI, la Mauritanie recevra un montant total d'environ 28,7 M USD, soit 8,6 M USD au titre du programme MEDC/FEC et 20,1 M USD au titre de la FRD. À l'issue de la mission, le FMI a jugé satisfaisant les performances des différents programmes et revu à la hausse ses estimations de croissance pour 2024, à 5,2% contre 4,6% initialement. La croissance devrait toutefois ralentir en 2025 à 4%, sous l'effet de la contraction du secteur extractif.

Mozambique – Le FMI annonce l'interruption du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) 2022-2025

Suite à la mission du FMI du 19 février au 4 mars dernier, dans le cadre des 5^{ème} et 6^{ème} revues du programme, le FMI a annoncé, le 18 avril, l'interruption du programme FEC en cours depuis le deuxième semestre de l'année 2022, avant la date prévue, le 8 mai 2025. En accord avec le Fonds, les autorités mozambicaines ont demandé l'ouverture de discussions en vue d'un nouveau programme avec le FMI mieux aligné avec les priorités du nouveau gouvernement. Le FMI avait appelé, début mars, à une consolidation budgétaire en 2025 après les dérapages de 2024, et formulait trois recommandations : (i) la rationalisation des dépenses de personnel pour permettre la réalisation des transferts sociaux ainsi que des investissements en infrastructures ; (ii) la réduction des exonérations fiscales ; (iii) et une meilleure gestion de la dette publique, via notamment la réduction des arriérés de paiement. La masse salariale du secteur public constitue un point de tension d'autant plus saillant entre les autorités mozambicaines et le FMI que sa dégradation est contemporaine du FEC : dans son Flash note du 3 avril, la Standard Bank relevait qu'en raison de la réforme de la grille des salaires du 2^{ème} semestre 2022 (quelques mois après le début du programme FMI), les dépenses de personnel du secteur public ont augmenté de 50,9% entre 2021 et

2024 (210 Mds MZN contre 139,2 Mds précédemment) ; tandis que dans le même temps, la dette domestique augmentait de 79%. La rupture anticipée du FEC signifie que le Mozambique n'aura finalement perçu que 330 MUSD depuis 2022, soit 70% seulement des 457 MUSD initialement prévus dans le programme.

Namibie - Présentation du Budget pour l'exercice 2025/26 : Perspectives économiques et réformes fiscales en Namibie

Le 27 mars 2025, la ministre des Finances nouvellement nommée, Mme Erica Shafudha, a présenté le budget national pour l'exercice fiscal 2025/26. Le ministère des Finances (MoF) prévoit une croissance du PIB de 4,5 % en 2025 et de 4,7 % en 2026 (contre 3,7 % en 2024), soutenue par une bonne performance du secteur minier, des prix des matières premières favorables et une activité d'exploration accrue. Les recettes fiscales devraient augmenter pour atteindre 92,6 milliards de NAD en 2025/26, contre 90,9 milliards de NAD en 2024/25. Parmi les nouvelles réformes fiscales figurent une réduction du taux d'imposition des sociétés non minières à 28 % d'ici 2026/27, un impôt de 10 % sur les dividendes à compter de janvier 2026, et l'introduction de la facturation électronique pour la TVA. Les tranches de l'impôt sur le revenu des particuliers seront ajustées pour tenir compte de l'inflation. Les dépenses totales sont estimées à 106,3 milliards de NAD pour 2025/26, soit une augmentation de 4,9 % par rapport aux prévisions révisées de 2024/25. Le déficit budgétaire devrait augmenter, pour atteindre 12,8 milliards de NAD (4,6 % du PIB). La dette totale atteindrait quant à elle 172 milliards de NAD (62,0 % du PIB), dont 85 % de dette domestique. Les charges d'intérêts augmenteront de 6,2 % pour atteindre 13,7 milliards de NAD, représentant 14,8 % des recettes totales.

Nigeria - La Banque mondiale salue les progrès économiques et appelle à poursuivre les réformes pour une croissance durable et inclusive

[La Banque mondiale a publié son rapport semestriel sur l'état du développement au Nigeria](#), dans lequel elle salue l'amélioration de la situation macroéconomique, grâce aux réformes de l'administration Tinubu depuis mai 2023. La croissance du PIB a été de 3,4% en 2024, contre 2,9% en 2023, les réserves de la banque centrale s'améliorent, l'excédent de la balance courante passe de 1,6% du PIB en 2023 à 9,2%, et le taux de change du naira se stabilise à sa valeur de marché. De grands progrès ont été réalisés dans la collecte et la consolidation fiscales, grâce, notamment à la suppression des subventions de change et de carburant. La Banque mondiale recommande de poursuivre cet élan de réformes structurelles et de maintenir un *policy mix* approprié, pour promouvoir une croissance plus inclusive et durable et atteindre une croissance de 7% du PIB sur le long terme. Elle souligne la nécessité de réduire les barrières

commerciales pour promouvoir le commerce intrarégional et le développement du tissu industriel nigérian ; d'investir davantage pour réduire le déficit d'infrastructures énergétiques et de transport et renforcer la productivité agricole ; de soutenir le développement du capital humain ; d'augmenter le soutien financier à destination des populations les plus vulnérables ou encore d'améliorer l'environnement des affaires pour permettre le développement du secteur privé. La forte dépendance de l'économie au cours du pétrole, la contraction attendue du commerce international en 2025, les débuts de la campagne pour l'élection présidentielle de 2027, représentent cependant autant de risques à court terme.

RDC – Conclusion d'un accord avec le FMI pour la 1^{ère} revue au titre de la FEC

A l'issue de la première revue de la Facilité Élargie de Crédit (1,77 Md USD sur trois ans), la mission du FMI s'est [déclarée](#) satisfaite des réformes structurelles engagées, tous les repères structurels de la FEC étant atteints. Toutefois, la guerre dans l'Est, au-delà d'un lourd bilan humain, a creusé le déficit de 0,4 pt de PIB sur les quatre premiers mois 2025, laissant craindre une poursuite de la détérioration et contraignant à préparer un plan de contingence ainsi qu'une loi de finances rectificative. En dépit de la crise sécuritaire, la croissance a été confirmée à +5,3 % pour 2025 soutenue par le dynamisme du secteur minier. Contre toute attente, le change est resté stable, grâce à une politique monétaire restrictive ce qui a contribué à contenir l'inflation sous les 10 % fin avril, pour la première fois depuis deux ans.

Rwanda – Moody's abaisse la perspective du Rwanda de stable à négative

Moody's Ratings a révisé la perspective du Rwanda de stable à négative, en maintenant sa note souveraine à B2. Cette décision reflète les risques croissants liés au conflit dans l'est de la RDC, qui pourraient compromettre les revenus du pays, notamment le soutien financier extérieur et le tourisme. La perspective négative indique qu'une dégradation est possible si le conflit s'intensifie ou si l'endettement public continue d'augmenter faute d'une gestion budgétaire rigoureuse.

Sao Tomé-et-Principe – Accord avec le FMI pour la 1^{ère} revue du programme FEC

Le FMI a [annoncé](#) le 23 mai 2025 avoir conclu un accord avec Sao Tomé-et-Principe sur la 1^{ère} revue au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord permettra le décaissement de 5,3 M USD, portant ainsi le total des sommes décaissées au cours du programme à 10,6 M USD. Pour rappel, Sao Tomé-et-Principe et le FMI avaient convenu

en décembre 2024 d'un accord de 40 mois au titre de la FEC pour un montant total d'environ 25 M USD. Le FMI a salué la résilience de l'économie de Sao Tomé-et-Principe, qui a enregistré une croissance de 1,1 % en 2024 malgré une inflation élevée et une politique monétaire restrictive. La croissance devrait s'accélérer dans les prochaines années pour atteindre 4,7 % en 2026. Le FMI encourage le pays à investir dans des infrastructures résilientes et à améliorer la gestion des investissements publics afin de réduire la vulnérabilité du pays au changement climatique.

Tchad – Accord au niveau des services pour une FEC de quatre ans avec le FMI

Le 22 mai 2025, le FMI a conclu un accord préliminaire avec le Tchad pour un financement de 630 M USD sur quatre ans, via la Facilité élargie de crédit (FEC). Ce programme viserait à soutenir le Plan national de développement « Tchad Connexion 2030 » en améliorant la gouvernance, les infrastructures, le climat des affaires et la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, il prévoit également de ramener le déficit budgétaire à 1,5 % du PIB en moyenne, notamment en augmentant les recettes non pétrolières et en maîtrisant les dépenses. Des réformes fiscales, la digitalisation de l'administration et la restructuration des banques publiques sont également prévues. Cet accord est conditionné à l'approbation du Conseil d'administration du FMI et à la mobilisation de financements complémentaires.

Togo – La loi de finances 2025 adoptée à l'Assemblée nationale

La loi de finances initiale (LFI) pour 2025 a été [adoptée](#) le 27 décembre 2024 à l'Assemblée nationale. Le budget s'établit à 2 397 Mds FCFA (3,6 Mds EUR), en hausse de 9,9 % par rapport à la LFI pour 2024 et de 6,5% par rapport à la loi de finances rectificative de 2024. [L'exposé des motifs](#) retient l'hypothèse d'une croissance du PIB à 6,8 % en 2025 (contre 6,6% estimé pour 2024). Le gouvernement prévoit une augmentation des recettes fiscales de 0,5 % du PIB par an par l'élargissement de l'assiette fiscale, et la réduction du déficit budgétaire à 3% du PIB en 2025 (contre 5,9 % en 2024), en ligne avec ses engagements auprès du FMI. [La LFI 2025 prévoit](#) que les recettes budgétaires atteindront 1 486,4 Mds FCFA (2,3 Mds EUR), soit une hausse de 16,2 % par rapport à la LFI 2024, portée essentiellement par une augmentation des recettes fiscales de 16% à 1 208,4 Mds FCFA (1,8 Md EUR). Les dépenses budgétaires atteindront 1 678,2 Mds FCFA (2,6 Mds EUR), soit une hausse de 2,5 % par rapport à 2024. Les dépenses de capital observent toutefois une baisse de près de 10% par rapport à la LFI

Zambie – Le FMI salue les progrès réalisés par la Zambie dans le cadre du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC)

A l'issue de sa mission dans le cadre de la cinquième revue du programme du FMI octroyé en août 2022, le directeur général adjoint du Fonds, Nigel Clarke, a salué les performances du pays, les qualifiant de « remarquables ». Sauf surprise, une nouvelle tranche de 139 M DTS (environ 190 MUSD) devrait ainsi être débloquée en juin. Nigel Clarke a rappelé que le Fonds continuerait à soutenir le pays à la fin du programme existant, via l'extension de celui-ci ou la négociation d'un nouveau programme, tout en précisant que la décision revenait aux autorités zambiennes.

Environnement des affaires

Angola – Le pays se dote d'un Plan Directeur du Gaz (PDG)

Ce plan, publié au journal officiel fin mars, comprend un répertoire des ressources découvertes et prospectives du pays, estimées à 5,8 trillions cubic feet (TCF) en 2023, sur la base de l'excédent de gaz associé mis à disposition de l'usine Angola LNG et du gaz non associé des champs Quiluma et Maboqueiro (projet du New Gaz Consortium opéré par Azule Energy). Le secteur du gaz naturel en Angola comprend deux centres d'exploitation du gaz situés dans les provinces de Cabinda et du Zaïre, à savoir (i) le FPSO LPG de Sanha (bloc 0), avec une capacité de traitement ressources de 6 000 m³ par jour et un stockage de 135 000 m³, (ii) l'usine Angola LNG de Soyo, entrée en service en 2016 et prévue pour une période de 25 ans, avec une capacité nominale de 1 075 millions cubic feet par jour et une production de 5,2 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an, en plus du propane, du butane et des condensats. L'Angola, avec une population estimée à 34 millions d'habitants, devrait dépasser les 68 millions d'habitants d'ici 2050, selon les projections démographiques. Cette croissance augmentera la demande d'infrastructures, d'énergie et de nourriture. Dans ce contexte, l'État vise à garantir l'accès à une énergie sûre et abordable, en favorisant la croissance économique et en remplaçant les combustibles polluants par des alternatives plus propres.

Congo – Signature d'un accord de libre-échange entre le Congo et les Émirats Arabes Unis

À l'occasion de la visite du président congolais, début avril à Abu Dhabi, les deux pays ont signé un Accord de partenariat économique global (CEPA) visant à renforcer les échanges commerciaux. L'accord prévoit une exonération des droits de douanes de 98 % sur les exportations congolaises hors pétrole à destination des Émirats Arabes

Unis sur une période de cinq ans. Les exportations émiraties vers la République du Congo seraient également exonérées de 99,5 % sur la même période. Cet accord devrait permettre de doubler le commerce bilatéral hors pétrole de 3,1 Mds USD en 2024 à 7,2 Mds USD d'ici 2032. Il fait suite à la signature en 2023 de trois accords stratégiques entre les deux pays, incluant une convention de non-double imposition, un accord de promotion et de protection des investissements, ainsi qu'un accord sur le transport aérien. L'accord devra être ratifié par les Parlements des deux pays pour être effectif.

Ethiopie - La Banque centrale poursuit la réforme du marché des changes

Le 20 mai 2025, la Banque centrale éthiopienne (NBE) a adopté de nouvelles mesures de libéralisation du marché des devises étrangères. Cette nouvelle directive inclut l'augmentation du plafond des avances faites aux importateurs, de 5 000 USD à 50 000 USD par transaction d'importation. Pour les particuliers souhaitant se rendre à l'étranger, le plafond de devises étrangères accessible est réhaussé à 10 000 USD pour les déplacements personnels et à 15 000 USD pour les voyages d'affaires. Enfin, la directive instaure un plafond des frais et charges appliqués par les banques commerciales lors de la vente de devises à 4 % du montant de la transaction. Les frais appliqués seront par ailleurs rendus publics sur le site de la NBE. Ces mesures s'inscrivent dans un effort de renforcement des opérations et de la liquidité du marché des devises, dans lesquelles s'inscrivent également les adjudications bimensuelles de devises.

Guinée-Bissau - 10 M USD pour appuyer les réformes de gouvernance publique

Le 2 mai 2025, la Banque mondiale a [approuvé](#) une subvention de 10 M USD, dans le cadre de l'opération de Financement des politiques de développement pour l'avancement des réformes en Guinée-Bissau. Il appuiera notamment les efforts du gouvernement pour renforcer la gestion des finances publiques, accroître la mobilisation des recettes intérieures, améliorer la viabilité des services d'énergie et d'eau, et promouvoir la croissance numérique. Il facilitera également l'application de la loi sur la TVA et l'établissement d'un compte unique du Trésor. Cette approbation marque le retour de l'instrument de financement des politiques de développement en Guinée-Bissau après une interruption de 15 ans.

Kenya – Diminution des exportations kényanes vers la Chine

Selon le Bureau national des statistiques kényan, les recettes d'exportation du Kenya vers la Chine ont diminué de 9,1 % au cours de la période de 12 mois se terminant en

décembre 2024, pour atteindre 267 M USD. Cette baisse est principalement due à la réduction des expéditions de minerais de titane, conséquence de la fermeture des mines de Kwale en raison de l'épuisement des minéraux commercialement viables. Les exportations kényanes de titane vers la Chine ont ainsi chuté d'environ 57 %, pour s'établir à 43,1 M USD en 2024, soit environ 16 % des exportations totales du pays vers la Chine. Suivent les exportations de déchets et débris de cuivre (32,9 M USD ; 12,2 %), ainsi que celles de thé (28,1 M USD ; 10,5 %).

Liberia – 63 M EUR de l'UE pour renforcer la gestion et la surveillance des finances publiques

Le 13 mai, l'Union européenne [a signé](#) avec le gouvernement libérien un accord de financement d'un montant total de 63 M EUR, dont 56 M EUR en appui budgétaire direct. Cette aide, prévue pour la période 2025-2027, vise à renforcer entre autres la gestion des finances publiques, la mobilisation des recettes intérieures, la transparence budgétaire et le réseau d'aires protégées du Libéria. Les décaissements seront liés à la réalisation de réformes conjointement définies. Les 7 M EUR restants financeront des mesures d'accompagnement, incluant une assistance technique pour améliorer les systèmes de budgétisation, d'audit et de mobilisation des ressources domestiques du Libéria.

Maurice – Entrée en vigueur d'un accord de partenariat économique avec les Émirats Arabes Unis

L'Accord de partenariat économique global (CEPA) entre Maurice et les Émirats arabes unis, signé en juillet 2024, est entré en vigueur le 1er avril 2025. Il vise à renforcer les échanges commerciaux et la coopération économique entre les deux pays. Sur le volet des biens, les exportateurs mauriciens bénéficient ainsi d'un accès préférentiel immédiat sur environ 6700 produits, d'un accès en franchise de droits sous trois ans pour 411 produits et sous cinq ans pour 265 produits grâce à cet accord. Du côté émirati, 97 produits ont un accès immédiat en franchise de droits au marché mauricien, tandis que 88 produits voient leurs droits de douane réduits à 15 % ou 7,5 %, et 66 produits bénéficient immédiatement de réductions sur les droits de douane et d'un assouplissement de quotas. Le CEPA prévoit également le renforcement de la coopération bilatérale dans 10 secteurs prioritaires.

Mauritanie – Inauguration du Data Center de Nouakchott

Le 8 mai 2025, la Mauritanie [a inauguré](#) le centre d'hébergement de données de Nouakchott, marquant ainsi une avancée vers sa souveraineté numérique. Ce centre, certifié Tier III par *l'Uptime Institute*, garantit un haut niveau de sécurité et de

disponibilité des données. Il sera exploité par *International Mauritania Telecom* (IMT), consortium comprenant l'État (via Mauripost) et les trois opérateurs télécoms nationaux. Il offrira des services d'hébergement de données aux administrations publiques et aux entreprises privées, contribuant ainsi à la digitalisation de l'économie mauritanienne. Le projet est en ligne avec la stratégie numérique nationale et l'initiative [Global Gateway](#) de l'UE. Financé par un prêt de 15 M EUR de la Banque européenne d'investissement (BEI), il s'inscrit également dans le cadre du Programme régional d'infrastructures de communication de l'Afrique de l'Ouest (WARCIP), cofinancé avec la Banque mondiale. Ce programme vise à renforcer la connectivité nationale et régionale, notamment grâce à l'interconnexion avec les câbles sous-marins ACE et le futur câble d'Ellalink.

Ouganda – Le Parlement reconduit à l'identique le budget pour 2025/26 à hauteur de 20 Md USD

Le budget ougandais pour l'exercice 2025/26, d'un montant de 72,4 trillions de *shillings* (environ 20 Md USD), soit identique à celui de l'année dernière, a été approuvé par le Parlement le 15 mai 2025. Il s'inscrit dans le cadre du quatrième Plan national de développement (NDP IV) publié en début d'année, visant à transformer l'économie ougandaise en mettant l'accent sur l'industrialisation, le développement des infrastructures et la diversification des sources de revenus. Il est financé à hauteur de 51% par les revenus domestiques et 49% par la dette. Les priorités budgétaires incluent l'agro-industrialisation, le tourisme et le développement des ressources minérales, notamment le pétrole. Les principaux projets sont la construction de la ligne de chemin de fer à écartement standard (SGR) et l'oléoduc EACOP. Il sera présenté mi-juin au Parlement par le ministre des Finances, Matia Kasaija.

Projets et financements

Bénin – La BAfD accorde une garantie à la BOA Bénin pour soutenir le financement du commerce

Le 12 mai dernier, la Banque africaine de développement (BAfD) et *Bank of Africa* du Bénin ont signé [un accord](#) de garantie de 15 M EUR destiné à soutenir le financement du commerce, notamment les importations d'intrants, de machines de production et d'équipements de télécommunications. Prévue sur une période de trois ans, cette initiative vise en particulier à soutenir les projets les moins vulnérables aux risques climatiques et à faible empreinte carbone. Au-delà de son appui à l'agro-industrie et à la production manufacturière légère, secteurs principalement ciblés, l'opération

devrait également de faciliter l'approvisionnement du marché local en biens essentiels, répondant ainsi aux besoins immédiats des populations.

Cameroun – Proparco et Afriland First Bank s'associent pour soutenir les PME avec un financement de 40 M EUR

Proparco, la filiale de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au secteur privé, et la banque camerounaise Afriland First Bank, ont signé une convention de coopération visant à soutenir le développement des PME au Cameroun. Une enveloppe totale de 40 M EUR sera allouée, composée notamment d'une ligne de crédit de 20 M EUR dédiée aux PME, dont 25 % des fonds seront consacrés au secteur agricole et aux zones rurales. Un second outil de 20 M EUR sera également déployé, une garantie Ariz (Accompagnement du risque de financement de l'investissement privé en zone d'intervention) qui permettra de couvrir les prêts des entrepreneurs les plus exposés au risque. Les PME, qui représentent 99,8 % des entreprises au Cameroun, bénéficieront de cette collaboration qui s'inscrit dans la continuité du partenariat entre Proparco et Afriland First Bank depuis 2022.

Comores - Lancement de la Société de Garantie des Comores (SOGAK) avec le soutien de l'AFD

La Société de Garantie des Comores (SOGAK) a été lancée officiellement ce 13 mai à Moroni en présence du Président Azali Assoumani, et de l'Ambassadeur de France aux Comores. Cette dernière vise à faciliter l'accès des TPE et PME aux financements en émettant des garanties qui permettent de partager les risques liés à l'octroi de prêts bancaires aux entreprises. La SOGAK, qui bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD), dispose d'un fonds fiduciaire d'environ 3 M EUR. Ce fonds devrait permettre à la Société de garantie de mobiliser des financements à hauteur de 18,3 M EUR au profit des entrepreneurs, start-ups et petites entreprises. La SOGAK met à disposition deux guichets distincts : (i) un fond dédié aux « secteurs prioritaires », à savoir le tourisme, l'agriculture, l'artisanat, l'économie bleue et l'industrie ; et (ii) un fonds « autres secteurs » qui présentent du potentiel.

Kenya - Réception imminente de la 1ère tranche d'un prêt des Émirats arabes unis

Le ministre des Finances, John Mbadi, a annoncé le versement fin février 2025, par les Émirats Arabes Unis (EAU), de la première tranche d'un prêt, totalisant 1,5 Md USD. Cette tranche s'élève à 500 M USD. Ce prêt, d'une durée de sept ans, a été négocié en fin d'année dernière à un taux de 8,25 %. Il s'agit du premier financement commercial d'un pays du Golfe au Kenya.

Madagascar - Octroi d'un prêt de la BAD de 154 M USD en faveur des infrastructures de transport

Le gouvernement malgache et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé, le 16 mai, un accord de prêt d'environ 154 M USD, au bénéfice de la troisième phase du Projet d'aménagement de corridors et de facilitation du commerce et des investissements (PACFC III). Ce projet, d'un montant total de 215 M USD, vise notamment à favoriser l'intégration régionale de Madagascar, améliorer la sécurité portuaire et faciliter l'accès des produits malgaches aux marchés régionaux. Il sera cofinancé par le Fonds de solidarité africain (FSA), le fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) et le gouvernement malgache. Les principales activités du projet, concentrées dans le sud-ouest du pays, visent la réhabilitation des routes d'accès au port de Tuléar et l'aéroport de Morombe, la réhabilitation de la RN55 reliant Bevoay et Morombe, et la modernisation d'infrastructures douanières

Secteurs d'activités

Energies et matières premières

Afrique Australe – La Zambie et le Zimbabwe recherchent des nouveaux investisseurs pour le projet de barrage de Batoka Gorge

Les autorités zambiennes et zimbabwéennes ont relancé la recherche de financements pour le projet hydroélectrique de Batoka Gorge (2,4 GW), estimé à 5 Mds USD. Porté par la Zambezi River Authority (ZRA), ce projet binational vise à sécuriser l'approvisionnement électrique des deux pays, alors que les faibles apports du barrage de Kariba, affecté par les sécheresses récurrentes liées à El Niño, compromettent la stabilité du réseau. Initialement confié en 2019 à un consortium General Electric – PowerChina, le contrat a été annulé en 2023 par la Zambie pour irrégularités. Les deux pays comptent sélectionner de nouveaux partenaires d'ici septembre 2025. Une levée de fonds est engagée sur 12 à 18 mois, avec la possibilité de recourir à des financements climat. Le projet est par ailleurs adossé à des études de faisabilité technique, environnementale et économique en cours. Sa viabilité reste toutefois conditionnée à la soutenabilité de la dette des deux pays (21 Mds USD de dette extérieure pour le Zimbabwe ; restructuration en cours pour la Zambie) et à la disponibilité hydrique. Ces deux pays souffrent d'une crise énergétique grave marquée par des coupures de courant atteignant jusqu'à 24 heures par jour en Zambie et 18 heures en moyenne au Zimbabwe, liée à la sécheresse qui impacte la production électrique, principalement dépendante de l'hydroélectricité.

Botswana – Investissement européen annoncé de 200 M USD dans une mine de nickel au Botswana

Le groupe d'investissement européen NIU Invest, dirigé par l'autrichien Cevdet Caner, a annoncé un plan d'investissement de 200 M USD pour relancer la mine de Phoenix, une ancienne exploitation de nickel située dans le nord-est du Botswana. En 2023, NIU a acquis la mine de Phoenix pour 15 M USD après une longue période de mise en liquidation de Tati Nickel, l'ancienne société propriétaire de Phoenix. Phoenix était placée en maintenance depuis 2003, et Tati Nickel en liquidation depuis 2016. Le projet devrait comprendre 50 M USD d'investissement au cours des 18 premiers mois pour atteindre une production stable, suivis de 150 M USD jusqu'en 2035 pour maintenir et développer l'infrastructure. Le groupe estime que la mine redevenue opérationnelle aura une durée de vie de 10 ans, générant 4,2 Mds USD de chiffre d'affaires et 3 Mds USD de contribution au PIB botswanais. Les volumes prévisionnels de production annuelle sont de 170 000 tonnes de nickel, 100 000 tonnes de cuivre et 7 000 tonnes de cobalt. Cette relance pourrait générer jusqu'à 3 000 emplois directs et indirects au cours de la prochaine décennie.

Côte d'Ivoire – Plus de 6 Mds EUR d'intention d'investissements d'entreprises étatsuniennes dans les hydrocarbures

Le 14 mai 2025, à l'occasion du Sommet des entreprises de la Chambre de commerce américaine à Abidjan, des protocoles d'accord [ont été conclus](#) entre des entreprises américaines et la Côte d'Ivoire. Le premier accord, établi entre l'entreprise VAALCO et la Société nationale d'opérations pétrolières de Côte d'Ivoire (PETROCI), porte sur l'exploitation de deux blocs pétroliers. La transaction est estimée à plus de 1000 Mds FCFA (1,5 Md EUR). Le second accord, signé entre Yaatra Ventures et la Société ivoirienne de raffinage (SIR), concerne la construction d'une 2^e raffinerie en Côte d'Ivoire pour un montant estimé à plus de 3 000 Mds FCFA (4,6 Mds EUR). Pour rappel, la Côte d'Ivoire dispose d'une raffinerie de pétrole à Abidjan, créée en 1962, et qui a [traité 3,3 M](#) de tonnes de pétrole brut en 2023.

Lesotho – Face à la pression commerciale américaine, le Premier Ministre du Lesotho s'engage à faciliter l'obtention de la licence de Starlink

Lors d'une allocution le 9 mai, le Premier Ministre lésothan Samuel Matekane a promis de faciliter l'obtention d'une licence télécom pour Starlink. Comme dans plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, Starlink peine à accéder au marché lesothan car le fournisseur d'internet satellitaire refuse de s'associer à des partenaires locaux,

contrairement aux opérateurs télécom traditionnels (Vodacom, Econet...). La Lesotho Communications Authority (LCA) a néanmoins confirmé avoir reçu une demande de licence de la part de Starlink. Cette faveur se comprend dans un contexte de menace de tarifs douaniers de 50% sur ses exportations vers les Etats-Unis. Suspendue pour 90 jours, cette décision représente un risque majeur pour le secteur textile, qui emploie près de 12 000 personnes au Lesotho.

Nigeria – Le Nigeria a mobilisé 630 M USD pour l’exploration minière en 2025

[Le ministre des Mines, Dele Alake, a annoncé que le Nigeria a mobilisé environ 630 M USD pour intensifier l’exploration minière en 2025](#), dans le but de diversifier son économie. Cette enveloppe financera des projets de cartographie géologique, de collecte de données et de formation, en partenariat avec des acteurs internationaux. Des accords récents visent à renforcer la coopération technique et à moderniser les infrastructures du secteur. Le pays, qui possède des ressources minérales estimées à 700 Md USD, cherche à attirer les investissements étrangers en réduisant les risques liés à l’exploration. Malgré ce potentiel, le secteur minier contribue actuellement à moins de 1% du PIB nigérian. Le gouvernement espère que ces initiatives permettront de stimuler la croissance, de créer des emplois et de réduire la dépendance aux hydrocarbures.

Rwanda – Le pays mise sur les fintechs pour stimuler inclusion et croissance

Dans le cadre de sa Stratégie nationale de transformation, le Rwanda a lancé fin 2024 une stratégie quinquennale pour devenir un hub régional des technologies financières (*fintech*). D’ici 2029, le pays prévoit de créer 7 500 emplois, attirer 200 M USD d’investissements et atteindre un taux d’adoption des services *fintech* de 80 %. Cette initiative s’inscrit dans la continuité du « bac à sable réglementaire » de la Banque centrale - permettant aux entreprises de tester leurs solutions dans un cadre sécurisé - dont 17 *fintechs* ont déjà bénéficié. Depuis 2014, le nombre de *fintechs* a bondi de 3 à 75, desservant plus de 3 millions d’utilisateurs et atteignant un taux d’inclusion financière de 96 % fin 2024. La stratégie cible aussi les technologies émergentes et vise à attirer des investisseurs internationaux et des start-ups locales.

Somalie - Signature d’un partenariat stratégique dans l’exploitation pétrolière avec la Turquie

Le 22 avril, les autorités turques ont soumis au Parlement, pour ratification, un accord signé avec la Somalie le 7 mars 2024, portant sur la coopération dans le secteur des

hydrocarbures. Intitulé *"Agreement Between the Government of the Republic of Turkey and the Federal Government of the Federal Republic of Somalia in the Field of Hydrocarbon"*, ce document accorde à la Turquie d'importants privilèges, consolidant sa position de partenaire stratégique dans ce domaine. Ainsi, au titre de la récupération des coûts, les investisseurs turcs sont autorisés à récupérer 90 % de la production de pétrole ou de gaz. La part du gouvernement somalien se limiterait à des redevances fixées à 5 %. Le partage des bénéfices établi est de 30 % pour l'entreprise d'exploitation turque et 70 % pour le gouvernement somalien. L'accord permet également à la partie turque de disposer des revenus issus des ventes sans être soumis aux restrictions en vigueur en Somalie.

Industrie, transports et services

Afrique du Sud – Réforme des droits de douanes dans deux secteurs stratégiques

L'Afrique du Sud a annoncé deux mesures tarifaires : l'imposition de droits de douane sur l'acier laminé à chaud importé de Chine à hauteur de 13% à partir du 1er mai, et la révision de 82 codes tarifaires portant sur les importations de matériaux et composants présents dans les chaînes de valeur des éoliennes, des panneaux solaires et des batteries de stockage. La première mesure est motivée par les déboires d'Arcelor Mittal South Africa (AMSA) dont les deux aciéries peinent à résister aux importations à bas coût d'acier chinois. Malgré des aides publiques totalisant près de 200M EUR depuis un an, l'avenir des deux aciéries n'est sécurisé que jusqu'à août 2025. Cette mesure vient s'ajouter aux droits antidumping provisoires de 52,81% sur certaines importations d'acier structurel chinois, et répond aux demandes d'AMSA qui souffre de la surproduction chinoise en raison de la crise du secteur immobilier en Chine. La fermeture des aciéries d'Arcelor Mittal causerait la suppression de 3 500 emplois directs et jusqu'à 80 000 emplois sur la chaîne de valeur.

Concernant la révision des codes tarifaires, la Commission sud-africaine du commerce international (ITAC) a lancé, le 17 avril, un processus de réexamen de 82 d'entre eux portant sur des composants et matériaux utilisés dans les chaînes de valeur des énergies renouvelables et du stockage. L'ITAC propose d'augmenter les droits de douane sur ces produits si une capacité de production locale existe, de supprimer ou ajuster certains régimes de ristournes douanières, notamment celui exonérant les modules solaires importés principalement de Chine et d'instaurer de nouvelles exigences de contenu local. L'objectif est de favoriser la production locale d'équipements solaires, d'éoliennes et de batteries de stockage alors que la filière locale se concentre actuellement sur l'assemblage.

Centrafrique – Orange lance ses services 4G en Centrafrique

Orange a officiellement [lancé](#) la 4G en Centrafrique le 15 mai 2025, devenant ainsi le premier opérateur téléphonique à introduire cette technologie dans le pays. Selon le communiqué de l'entreprise française, la 4G, dix fois plus que rapide que la 3G, offrira aux particuliers une connexion plus rapide et plus stable. Elle bénéficiera également aux entreprises, institutions et services publics en renforçant le télétravail, la collaboration à distance, le développement du commerce électronique, ainsi que l'accès à la formation et à la santé en ligne. Afin d'obtenir les droits d'exploitation de la 4G, Orange avait versé 15 Mds FCFA au gouvernement centrafricain en novembre 2024 et indique poursuivre l'amélioration de la qualité de service.

Congo – AGL signe un accord de financement de 230 M EUR pour l'extension du terminal à conteneurs du Port de Pointe-Noire

Dans un communiqué [publié](#) le 13 mars 2025, Africa Global Logistics (AGL) a annoncé la signature par sa filiale Congo Terminal d'un accord de financement de 230 M EUR (150,8 Mds FCFA) pour l'extension du terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN), dont Congo Terminal est le concessionnaire depuis 2009. Cet accord, premier du genre dans le secteur privé au Congo, est le fruit d'un pool bancaire composé de banques congolaises, à savoir Crédit du Congo et Attijariwafa Bank, en qualité d'arrangeurs, EcoBank, Banque commerciale internationale, Banque sino-congolaise pour l'Afrique et BGFI Bank Congo. Ce financement permettra la construction d'un nouveau quai de 750 mètres linéaires en 2027, avec une surface de 28 ha et une profondeur de 17 mètres. Les travaux, qui devraient durer trois ans, représentent un coût total de 361 M EUR.

Congo – Le port de Pointe-Noire et le groupe français Haropa liés par un partenariat

Un protocole d'accord a été signé, le 23 mai 2025, à Paris entre le Port autonome de Pointe-Noire et le groupe français Haropa (Havre-Rouen-Paris) en présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Cet accord repose sur quatre axes principaux : le partage d'expertises à travers des échanges sur la gestion logistique, les meilleures pratiques en matière de gestion portuaire, la promotion de l'innovation visant à réduire l'empreinte carbone ainsi que la durabilité.

Gabon – Suez signe un contrat à 200 M EUR pour moderniser l'accès à l'eau potable

Le Gabon a lancé le 23 avril 2025 un plan triennal d'investissement dans les secteurs de l'eau et de l'énergie. Ainsi, le 29 avril 2025, Suez a [signé](#) un contrat d'une durée de cinq ans avec la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) visant à améliorer les services de production et de distribution d'eau dans les principales villes du pays. Le contrat prévoit ainsi une intervention du groupe français sur toute la chaîne du service public de l'eau, de la production à la gestion clientèle. Ce programme contribuera tant à l'accès à l'eau pour les populations de manière durable qu'à la montée en compétence des équipes locales.

Kenya – Kenya Airways renoue avec les bénéfices, après plus de dix ans de pertes

En 2024, *Kenya Airways* a dégagé un bénéfice avant impôts de 5,5 Md KES (soit 42,8 M USD), après avoir enregistré une perte de 22,9 Md KES en 2023. Cette amélioration s'explique en grande partie par des gains de change de 10,55 Md KES, liés à l'appréciation de plus de 20 % du *shilling* kényan face au dollar, contre une perte de 15,0 Md KES en 2023. Le résultat d'exploitation a également progressé, atteignant 16,6 Md KES, porté par une hausse des revenus et une réduction des coûts. La compagnie, fragilisée par une expansion non maîtrisée en 2018 et des difficultés financières accrues par la crise du COVID-19, a bénéficié du soutien de l'État.

Tanzanie - Une entreprise publique chinoise obtient une concession de 30 ans pour la ligne de chemin de fer TAZARA

L'entreprise chinoise *China Civil Engineering Construction Corporation* (CCECC) a obtenu la concession pour la rénovation et la gestion du chemin de fer reliant la Tanzanie à la Zambie (TAZARA) pour une durée de 30 ans. L'entreprise prévoit d'investir 1 Md USD dans la rénovation des rails et 400 MUSD dans la fourniture de 32 locomotives et 762 wagons pour augmenter les capacités de fret et de passagers. En contrepartie, la CCECC obtient le droit d'exploiter l'infrastructure dès la fin des travaux. Le TAZARA est un axe stratégique qui permet d'acheminer les minerais zambiens (dont le cuivre) jusqu'au port de Dar es Salaam. Ce contrat qui prend la forme d'un PPP est le premier d'un montant aussi élevé en Tanzanie. Le TAZARA se veut aussi un exemple de la coopération sino-tanzanienne puisque la ligne a été financée par le gouvernement chinois entre 1970 et 1975 et construite par la CCECC.

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Michel Drobniak**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Pierre Séjourné**

Gabon, Sao Tomé : **Pascal Fornage**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Mathieu Bruchon**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Christophe Morchoine**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Samuel Lefebvre**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Burkina, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Daniel Gallissaires**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Marc Legouy**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Florent Mangin**

Ghana : **Jean-Noël Blanc**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Benoît Campagne (benoit.campagne@dgtresor.gouv.fr)

Florence Bouyala-Imbert (florence.bouyala-imbert@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>